vail ménager de la femme au foyer soit rémunéré par un prélèvement opéré sur la somme consacrée à l'entretien du ménage.

Le congrès a entendu en outre d'intéressantes communications de M. Lespessailles sur les œuvres scolaires et postscolaires à Bayonne, de Mme Bousquet sur l'organisation vraiment modèle des patronages laïques à Bayonne, enfin de M. Bonnin sur les colonies de vacances et la tuberculose.

Après la séance, les congressistes ont visité la ville et notamment le musée fondé pour contenir les dons faits par M. Bonnat à sa ville natale.

Une réception, accompagnée d'un vin d'honneur, a eu lieu ensuite dans la grande salle de la mairie.

M. Legrand, député de Bayonne, a salué les congressistes et s'est félicité des paroles de l'éminent président de la ligue, M. Ferdinand Buisson, affirmant l'inébranlable attachement de celle-ci à l'idée de patrie.

Un anniversaire patriotique à Saint-Denis

Cet après-midi a eu lieu la cérémonie annuellement organisée par le conseil municipal de Saint-Denis en commémoration des combattants morts pour la défense de la patrie en 1870-71, et à laquelle assistaient les autorités civiles et militaires, ainsi que les élus de l'arrondissement et les sénateurs de la Seine.

Le cortège, parti de la salle des fêtes, s'est rendu au cimetière, où plusieurs discours ont été prononcés, notamment par M. Poirrier, vice-président du Sénat, qui a flétri en ces termes les doctrines antipatriotiques :

Plus que jamais, avec la puissance de destruction des engins modernes, la guerre est un véritable fléau; aussi notre démocratie est-elle fermement attachée à la paix.

Elle fera pour la conserver toutes les concessions compatibles avec son honneur et sa dignité; mais s'il y était porté atteinte, si une injuste agression, comme on a pu le redouter il y a peu de temps, était dirigée contre nous, d'un élan unanime tous se lèveraient pour défendre le patrimoine national, comme l'ont défendu ceux dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, comme l'ont défendu aussi nos pères de la Révolution.

Ils sont plus bruyants que nombreux, ceux qui soufflent des paroles impies à notre jeunesse.

« Peu importe la patrie, disent-ils, nous n'avons d'autres ennemis en dedans comme au dehors de nos frontières que ceux qui ont intérêt à conserver l'ordre social actuel; peu importe une patrie qui ne réalise pas notre idéal social, qui ne nous donne pas le bonheur!

» Aussi en cas de guerre, vous réservistes, ne vous rendez pas au régiment; vous, soldats, qui êtes incorporés, dirigez vos balles sur d'autres que ceux qui sont en face de vous. »

Les émigrés ne tenaient pas un autre langage. Eux aussi disaient : « Périsse une patrie qui ne nous assure plus nos privilèges séculaires! »

Sans doute la vie est dure pour trop de familles, il est encore trop de misères imméritées, mais notre gouvernement démocratique ne cesse de s'efforcer de les atténuer.

Et l'orateur a terminé ainsi :

L'existence d'une France libre et forte, entièrement maîtresse de ses destinées, est la condition du progrès incessant dans le monde.

N'a-t-on pas songé à nous enlever la liberté de nos accords, de nos ententes, de nos alliances avec d'autres nations? Si nous étions tombés assez bas pour subir semblable humiliation, pourquoi se gênerait-on pour nous demander de supprimer la République qui fait tache au milieu de l'Europe monarchique?

Il ne peut faire doute pour personne que nous avons été conduits inopinément au bord du précipice, que nous avons été mis face à face avec le danger.

Quelle conduite nous dictent ces événements? C'est que nous devons toujours être prêts, car si la France veut passionnément la paix, non moins passionnément elle veut vivre libre et indépendante. Elle ne ferait litière ni de son honneur, ni de sa dignité; elle veut conserver tout entier le patrimoine national que lui ont légué les générations précédentes; elle veut rester le champion du droit, de la justice et de la liberté, comme elle veut le respect de son territoire.

Si telle n'était pas sa ferme volonté, elle ne consentirait pas les énormes sacrifices qu'elle s'impose pour ses armées de terre et de mer depuis la fatale guerre de 1870, soit plus d'un milliard par an; elle ne se priverait pas du travail de tous ses enfants pendant le temps qu'ils passent sous les drapeaux.

Ils sont bien coupables, ceux qui prêchent la grève de nos soldats en cas de guerre ou la paix à tout prix; ce sont des encouragements qu'ils donnent à qui ne paraît que trop disposé à profiter de nos défaillances ou de nos fautes.

Pour éviter le fléau d'une guerre, il faut montrer notre ferme volonté de ne pas laisser porter atteinte à toute notre indépendance, de repousser énergiquement toute agression.

Il faut que nos forces de terre et de mer soient telles qu'elles imposent le respect à qui aurait l'intention de violer notre territoire.

Il faut que notre frontière soit suffisamment couverte en hommes, en canons, pour que nous ne soyons pas en état d'infériorité vis-à-vis de notre adversaire; il faut que nos forteresses puissent résister à ses attaques inopinées.

Il faut que l'on sache que notre armée nationale, sous le commandement de chefs dont le dévouement est à la hauteur du patriotisme, est instruite et résolue; que les chefs possèdent la confiance de leurs hommes, et qu'ils sauraient les entraîner et vaincre en s'adressant à leur patriotisme, à leur intelligence, à leur courage; que l'armée de notre troisième République saurait se montrer digne de ses aînées!

Le divorce de la princesse Louise de Cobourg

Au lendemain du jugement du tribunal de Gotha se déclarant compétent, la princesse Louise a reçu un rédacteur du *Petit Bleu* de Bruxelles, et lui a fait des déclarations que notre confrère relate en ces termes :

Tout d'abord la princesse m'a confirmé qu'elle s'est empressée d'interjeter appel du jugement de compétence rendu par le tribunal de Gotha. Elle a ajouté :

« Je n'avais consenti à me faire représenter devant cette juridiction que par déférence pour une magistrature sur l'impartialité de laquelle je croyais pouvoir compter. Mais j'étais bien résolue à ne pas accepter sa décision, si la compétence était déclarée contre toute raison et contre tout droit. Au cas où la cour d'appel se prononcerait dans le même sens abusif, je ferais défaut et je refuserais de plaider à Gotha. Le tribunal de Gotha n'est pas qualifié pour se prononcer. Comme je vous le disais il y a quinze jours, mon mari est de nationalité hongroise. Il fait partie de la Chambre des magnats; il vota, lors de la discussion de la réforme du code civil en Hongrie et sa voix fut même prépondérante. C'est donc de la justice hongroise seule qu'il dépend, et le divorce accordé par le tribunal de Gotha ne serait pas valable en Hongrie.

» Il n'appartient pas au prince de Cobourg de choisir telle ou telle juridiction, selon le seul gré de sa fantaisie ou de ses intérêts. Il s'adressa d'abord au maréchalat de la cour de Vienne pour me faire enfermer, et maintenant c'est par le tribunal de Gotha qu'il voudrait faire rompre notre mariage. Nul ne peut, il me semble, se placer ainsi constamment au-dessus des lois, qui doivent être les mêmes pour tous. Dans quelques jours, mes avocats saisiront la justice hongroise de ma demande en divorce. L'affaire viendra donc régulièrement devant le tribunal de Budapest. »

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

A Dijon, un grand nombre de sociétés d'anciens militaires de toutes armes et de société civiles ont pris part aujourd'hui à la manifestation annuelle en l'honneur des combattants tués à Dijon le 30 octobre 1870.

Devant le monument de la résistance, un discours a été prononcé par M. Balourcay, président des anciens militaires de l'infanterie.

La musique du 27e de ligne, des piquets d'infanterie et de cavalerie ont escorté les manifestants.

ARRÊTS INFLIGÉS AU COMMANDANT DRIANT. — On annonce que M. Berteaux, ministre de la guerre, a infligé trente jours d'arrêts de rigueur au commandant Driant, du 1er bataillon de chasseurs, en garnison à Troyes.

Le commandant Driant, pour célébrer l'anniversaire de Sidi-Brahim, avait organisé un service à la cathédrale de Troyes; à la suite de cette cérémonie, le ministre de la guerre demanda par lettre du 20 août des explications au commandant Driant qui lui répondit peu de jours après. Le commandant disait notamment dans sa lettre, que nous avons d'ailleurs reproduite le 20 septembre dernier, que si dans son bataillon il y avait en 900 juifs et 2 catholiques, il eût fait faire le service religieux à la synagogue, mais que la proportion étant inverse, il l'avait fait faire à la cathédrale, et que d'ailleurs, ainsi qu'en faisaient foi ses instructions, les hommes étaient libres de ne point y assister.

L'incident n'avait eu aucune publicité jusqu'au moment où le ministre de la guerre adressa, le 13 septembre, des instructions générales sur les fêtes des régiments; peu de jours après la circulaire du ministre, les deux lettres relatives à l'incident de Troyes étaient communiquées à un journal qui les publiait. Ce serait pour la publication de ces deux lettres que le commandant Driant aurait encouru la punition qui lui a été infligée par le ministre.

MARINE

LE SYNDICAT DES OUVRIERS DE L'ARSENAL DE BREST. — Notre correspondant de Brest nous télégraphie que le syndicat des travailleurs réunis du port a fait apposer cette nuit des affiches pour protester contre la mesure prise contre l'ouvrier Pengam, à la suite de sa conférence antimilitariste du 5 octobre dernier. En voici les principaux passages :

Pengam agissait alors en citoyen libre de la République française, qui n'a pas à rendre de compte, en dehors de l'arsenal, de ses faits et gestes au préfet maritime. Le préfet maritime l'a illégalement frappé; le préfet maritime a abusé de son pouvoir; le préfet maritime a commis une lourde faute. Son acte doit être flétri par l'opinion publique.

Avec Pengam, d'autres pensent comme lui, qui le clameront et qui ne craignent pas d'être englobés dans les poursuites...

...Il faut que l'on sache qui ordonne ces infâmes procédés dignes de l'Inquisition! Qui étouffe ainsi la liberté individuelle et le droit des gens? Est-ce notre gouvernement soi-disant républicain, avec les représentants des deux Chambres? Est-ce l'autorité militaire qui se sent chanceler?

Nous voulons savoir si les responsables sont ceux qui torturent le peuple après lui avoir mendié ses suffrages, et si les scélératesses légales et gouvernementales continuent, en attendant le grand nettoyage comme le pratiquent nos frères russes, nous saurons nous lever pour empêcher l'exécution de nos camarades et faire respecter les droits de l'homme. Tant pis pour ceux qui nous pousseront à bout.

Ouvriers de l'arsenal, nous comptons sur vous sans tarder.

Le conseil d'administration du port convoque tous ses adhérents et surtout les sociétaires des syndicats de la ville à assister à une réunion qui aura lieu jeudi soir, à huit heures, à la Bourse du travail. Ordre du jour : Question Pengam et ses conséquences.

Un des chefs socialistes nous a déclaré dans une interview que Pengam sera interrogé vendredi par le juge d'instruction.

LE COMMANDANT DU « SULLY » EN CONSEIL DE GUERRE. — On télégraphie de Toulon que le conseil de guerre maritime de ce port a reçu communication du dossier de la perte du *Sully*. Une information va être ouverte contre le capitaine de vaisseau Guiberteau, qui commandait ce croiseur au moment de son échouage.

Le commandant Guiberteau a déjà passé devant un conseil d'enquête réuni dans l'escadre de l'Extrême-Orient; mais le *Sully* étant perdu, c'est à un conseil de guerre qu'il appartient de juger la conduite du commandant au moment de la catastrophe.

LES OUVRIERS DE LORIENT. — Les ouvriers de l'arsenal de Lorient ont voté hier soir un ordre du jour protestant contre le renvoi des ouvriers Pengam, de Brest, et Bertin, de Lorient, et réclamant leur réintégration.

LE VOL A LA DIRECTION D'ARTILLERIE DE TOULON. — Deux nouvelles arrestations ont été opérées à la suite du vol commis à la direction d'artillerie navale, à l'arsenal de Toulon, dans la nuit de jeudi.

Les coupables, au nombre de trois, auraient fait des aveux complets. Un seul d'entre eux travaillait dans l'arsenal; un des coupables est Italien.

— L'escadre de la Méditerranée quittera Toulon vendredi ou samedi pour les Salins-d'Hyères, le golfe Juan et Villefranche.

La division de l'amiral Barnaud, revenant de Gênes, sera à Toulon demain.

FAITS DIVERS

Mercredi 1er novembre. — Le temps reste très mauvais sur tout l'ouest de l'Europe. Un nouveau centre de dépression apparaît ce matin à l'entrée de la Manche.

Le baromètre marque 735 mm. à Brest après une baisse de 12 mm. depuis hier soir.

Une tempête de sud-ouest sévit sur nos côtes de l'Océan, de Lorient à Biarritz; la mer est très grosse à l'embouchure de la Gironde.

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 19 mm. d'eau à Brest, 13 à Dunkerque et à Cherbourg, 7 à Nantes, 2 à Paris.

La température a monté dans le sud de la France; elle était ce matin de —1° à Moscou, +8° à Paris, 11° à Nantes, 14° à Biarritz, 17° à Alger.

On notait : 1° au puy de Dôme, 2° au mont Aigoual, —7° au pic du Midi.

En France, les mauvais temps d'entre sud et ouest vont persister; des pluies sont probables avec temps doux.

A Paris, hier, la température moyenne, 10°, a été supérieure de 2°4 à la normale, 7°6.

A la tour Eiffel, maximum 10°6 le 31 octobre, à 3 h. soir; minimum 7° le 1er novembre à 7 h. matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Des averses sont tombées hier vers 2 h. et 2 h. 45, ainsi que ce matin vers 8 h. 30, 10 h. et 10 h. 45, ne fournissant que des hauteurs d'eau généralement inférieures à 2 mm.; elles d'ailleurs ne sont même pas observées dans la grande banlieue ouest.

Les courants sont assez rapides des régions sud vers 5,000 et 7,500 mètres; près du sol, ils inclinent au sud-sud-est.

La température a faiblement baissé et la pression barométrique, qui se relevait un peu hier soir, décroît rapidement depuis minuit; elle n'est plus à midi que de 745 mm. 4.

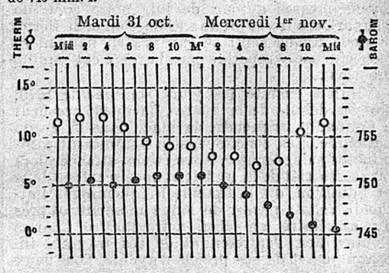

LA TOUSSAINT. — L'an dernier, la fête de la Toussaint fut célébrée par une température radieuse. Cette année, le ciel est gris avec de rares et courtes éclaircies, et de temps à autre tombe une pluie fine. Malgré cela, les cérémonies religieuses ont eu leur contingent habituel de fidèles, et de longues théories de visiteurs, chargés de couronnes et de fleurs, ont parcouru les diverses nécropoles de Paris et de la banlieue.

Le préfet de police, accompagné de M. Laurent, secrétaire général de la préfecture; de M. Touny, directeur de la police municipale; de M. Mouquin, directeur du service des recherches, et de M. Corne, directeur de son cabinet, s'est rendu ce matin, à onze heures, au cimetière Montparnasse, devant le monument élevé à la mémoire des gardiens de la paix tombés victimes du devoir, et devant celui des sapeurs-pompiers morts au feu.

Il a fait déposer une couronne au pied de chacun de ces monuments.

M. PUGLIESI-CONTI ET M. BOSC. — Le parquet ayant chargé hier soir M. Leydet de suivre l'information ouverte sur la tentative d'assassinat commise dans les conditions que l'on sait sur M. Pugliesi-Conti, député de la Seine, ce magistrat a fait subir à M. Célestin Bosc l'interrogatoire de première identité. Celui-ci n'a pas encore fait choix d'un avocat.

L'AFFAIRE GALLAY. — Nous avons annoncé hier que M. Bourdeaux, juge d'instruction, avait accordé la mise en liberté provisoire de Marie Audot. La femme de chambre de la Merelli a quitté la prison Saint-Lazare hier soir à sept heures et demie. Dans la soirée elle a raconté que sa maîtresse « ne savait rien des malhonnêtes agissements de Gallay » et a donné sur la Merelli les renseignements suivants dont personne, a-t-elle dit, n'a eu connaissance :

Avant de connaître Gallay et de s'embarquer avec lui à bord de la *Catarina*, Merelli avait un ami, très, très riche, marié, qui subvenait largement à tous ses besoins, à tous ses caprices.

C'est vous dire qu'elle ne prit pas Gallay pour son argent. Elle en était « toquée », de cet homme, et, chose qui vous étonnera, elle ne lui demanda jamais rien.

Un jour, elle trouva dans un tiroir plusieurs billets de mille francs qu'y avait déposé le baron. Elle les froissa rageusement et les lui rendit le soir même.

Ses sentiments sont restés les mêmes à son égard et elle plaint sincèrement ce « grand gamin » qui, croit-elle, a commis des folies pour elle. Ah! si vous aviez entendu ce baron de Guerches lui raconter, quand il fit sa connaissance, l'histoire de ses ancêtres! Il disait qu'une ville tout entière avait suivi le char funèbre de son grand-père, un personnage très important. Les drapeaux étaient voilés de crêpe, des canons roulaient lugubrement sur les pavés de la petite ville en deuil, etc. Et il ajoutait :

« Ah! si tu connaissais mon père! Si je pouvais te dévoiler sa personnalité! »

Marie Audot plaint sincèrement sa maîtresse qu'elle a laissée en larmes dans la cellule où elles étaient réunies depuis leur arrivée à Paris.

Tous ceux qui la connaissent, a ajouté Marie Audot, croient à son innocence. On ne la « lâche » pas, et ses fournisseurs ont la plus grande confiance en elle. Hier encore, on lui a envoyé des chapeaux et demain elle essayera une jolie robe de velours bleu.

LE CLOWN FOOTTIT. — Le clown Foottit est arrivé hier au Havre, venant de Lisbonne, à bord du steamer *Ambrose*. Il a pris de suite le train pour Paris. Interrogé par un de nos confrères, Foottit a déclaré qu'ayant eu des crampes musculaires au début du mois, il dut retarder son apparition au Coliseo Recreos de Lisbonne jusqu'au 16 octobre, alors que son engagement commençait le 1er.

Il apparut cependant sur la piste ce jour-là, en l'honneur de la fête de la reine Amélie, en présence du roi Carlos et de la famille royale. Mais dès le lendemain il dut reprendre le lit.

Foottit se plaint des racontars qui ont été publiés sur sa prétendue folie, car certains directeurs étrangers ont résilié les engagements pris envers lui, à la nouvelle qu'il était frappé d'aliénation mentale.

Le célèbre clown est décidé à rechercher l'origine de ce bruit et à poursuivre son auteur.

UN INCIDENT DE GRÈVE A CHARENTON. — Depuis quelques jours on a dû envoyer à Charenton des forces de police assez importantes, parce que les ouvriers d'une fabrique de pâtes alimentaires et d'une savonnerie qui se sont mis en grève se livrent dans la rue à des manifestations.

Hier, un groupe de grévistes traversaient le pont de Charenton en poussant des cris de : « Vive la grève! Mort aux patrons! A bas la police! » Les agents intervinrent, et non sans difficultés procédèrent à l'arrestation de trois des plus turbulents. Ces manifestants furent conduits auprès de M. Marie, commissaire de police.

Ce magistrat ayant fait fouiller un de ces individus nommé Michaud, on trouva dans ses poches quatre montres en or, plusieurs bracelets, des bagues et une somme de 1,200 francs. Pressé de questions, Michaud, qui était d'ailleurs pourvu de l'attirail des cambrioleurs, avoua avoir commis à Paris six vols depuis quinze jours. Il se serait introduit par effraction chez un marchand de vins de la rue de Lyon; chez un débitant établi, 5, place Clichy; dans un établissement situé à l'angle du boulevard Voltaire et de la place de la République; dans un hôtel garni de Grenelle; dans l'appartement de Mme Fleury, rentière, 35, rue Scheffer; dans un café situé à l'angle de la rue de Rennes et de la rue Littré, etc.

Ce dangereux malfaiteur a été envoyé au Dépôt.

UN ÉBOULEMENT. — On télégraphie de Charleville, le 1er novembre :

Un éboulement s'est produit hier aux ardoisières de Rimogne, à la fosse Saint-Quentin. Deux ardoisiers nommés Marrotte et Leroux ont péri. Un troisième, nommé Jules Variotteaux, a été grièvement blessé.

DOUBLE ASSASSINAT. — On nous télégraphie de Roubaix que sur le territoire belge, tout près de la frontière, au hameau de Chony, deux vieillards, anciens cultivateurs, ont été assassinés cette nuit.

L'homme, André Leclercq, âgé de quatre-vingt-deux ans, a été assommé à coups de barre de fer. La femme, Adèle Mathon, âgée de soixante-dix-huit ans, a été étouffée sous un oreiller.

Le vol a été le mobile du crime. Les assassins ont tout bouleversé dans la maison et ont fini par trouver le coffret où les vieux conservaient leurs économies : environ 2,000 francs.

On n'a aucun indice mettant sur la trace des auteurs de ce forfait.

DRAME PASSIONNEL. — Un drame passionnel s'est déroulé hier après-midi, rue Claude-Delaroa, 41, à Saint-Etienne.

Un nommé Claude Sabatier, passementier, avait recueilli chez lui une passementière, Jeanne Rousset, femme Arnaud, vingt-six ans, qui avait abandonné le domicile conjugal parce que son mari, débauché et ivrogne, la battait.

Le mari, armé d'un fusil, s'est rendu chez Sabatier, a pénétré dans l'atelier où sa femme travaillait et l'a tuée à bout pourtant.

Sabatier accourut au bruit de la détonation, Arnaud le mit en joue et lui tira un coup de fusil. La blessure de Sabatier est assez grave.

Le meurtrier a été arrêté.

STATISTIQUE DE LA VILLE DE PARIS

Le service de la statistique municipale a compté pendant la 43e semaine 852 décès, au lieu de 828 pendant la semaine précédente et au lieu de 804, moyenne ordinaire de la saison.

Cette augmentation provient surtout des maladies inflammatoires de l'appareil de la respiration qui ont causé 125 décès, au lieu de 103 pendant la semaine précédente et au lieu de 100, moyenne ordinaire de la saison.

Les maladies épidémiques sont très rares.

Il y a eu 30 morts violentes, dont 5 suicides.

On a célébré à Paris 602 mariages.

On a enregistré la naissance de 834 enfants vivants (421 garçons et 413 filles), dont 608 légitimes et 226 illégitimes. Parmi ces derniers, 29 ont été reconnus immédiatement.

TRIBUNAUX

Soldats et grévistes, ivresse et « Internationale ». — De notre correspondant de Châlons :

Les soldats Rousies et Abraham, du 145e d'infanterie, qui comparaissaient hier devant le conseil de guerre du 6e corps à Châlons, étaient inculpés d'abandon de poste, d'ivresse publique et manifeste, de rébellion avec armes envers la force armée, et de voies de fait et d'outrages à un supérieur.

Le 12 septembre dernier, la compagnie à laquelle appartenaient Rousies et Abraham se trouvait à Mont-Saint-Martin, pour y garder les usines pendant les grèves.

Vers deux heures et demie, les deux inculpés, qui s'étaient éloignés sous prétexte d'aller chercher des vivres, se rendirent dans un cabaret où étaient attablés de nombreux grévistes. Le sergent de garde s'étant aperçu de leur absence se mit à leur recherche et les trouva buvant avec les grévistes, coiffés l'un d'un chapeau, l'autre d'une casquette, et ne s'interrompant de chanter l'*Internationale* que pour crier : « Vivent les rouges! A bas les jaunes! »

Le sergent les invita à les suivre; ils refusèrent tout d'abord, mais finirent cependant par obéir.

Voyant leur état d'exaltation, le sergent avait envoyé chercher quelques hommes de garde, puis précédant les deux ivrognes, il se dirigea vers le poste, escorté par des grévistes chantant l'*Internationale* et conspuant les jaunes.

Chemin faisant, Rousies et Abraham tiraient leur baïonnette avec un geste de défi. A moitié route, le sergent croisa les hommes de garde envoyés à sa disposition et qui encadrèrent à distance, afin de ne pas les irriter davantage, Rousies et Abraham.

Mais déjà ceux-ci, à la vue de leurs camarades, étaient entrés dans une violente colère; ils défièrent le sergent de faire mettre baïonnette au canon et le bousculèrent en l'injuriant.

Vainement le sous-officier tenta de les calmer, de les convaincre que la garde ne venait pas pour eux. De plus en plus furieux, Rousies dégaina et lança un coup droit de son arme vers le sergent, qui s'il n'eut reculé vivement d'un pas, eût été atteint en pleine poitrine; en même temps qu'il reculait, il parait du bras gauche qui fut traversé de part en part.

On se précipita sur le forcené et on le désarma; il fut emmené avec Abraham par deux gendarmes, et tous deux furent immédiatement emprisonnés.

Après plaidoirie de Me Redouin, le conseil, présidé par le colonel Simontre, a condamné Rousies à neuf ans de travaux publics et Abraham à cinq ans de la même peine.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Boutarel, conseiller général libéral du Puy-de-Dôme pour le canton de Pontgibaud, maire de cette ville.

Hier ont eu lieu les obsèques de l'abbé Lanusse, à Tonneins, sa ville natale. Sur tout le parcours, les réverbères étaient allumés, les musiques de la ville jouaient des marches funèbres; des délégations des sociétés de secours mutuels, des écoles, des officiers du 9e et du 20e d'infanterie, un nombreux clergé ont traversé les principales rues de la ville, où beaucoup de drapeaux voilés de crêpe étaient en berne, précédant ou suivant le char funèbre entouré de drapeaux.

Au cimetière, des discours ont été prononcés, notamment par le colonel d'Adhémar.

Nous avons annoncé hier la mort de M. Etienne Nouvion, juge d'instruction à Paris, décédé à la maison des frères Saint-Jean-de-Dieu des suites d'une douloureuse opération. L'inhumation devant avoir lieu à Vars (Corrèze), son pays natal, on nous prie d'annoncer qu'il n'y aura pas de cérémonie religieuse à Paris.

Les obsèques de Mlle Françoise Bernard, décédée à l'âge de quatre ans chez ses parents M. et Mme Louis Bernard auront lieu jeudi 2 novembre à dix heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 121 *bis*, rue de la Pompe.

De la part des familles Bernard, Goudchaux, Schwartz.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

LIBRAIRIE

Il y a dans tous les romans de M. Maurice Montégut (et c'est sans doute la cause de leur succès) l'élément d'un drame puissant qui donne à l'œuvre sa grandeur et une force d'entraînement considérable. **Papiers brûlés**, le nouveau roman de Maurice Montégut, que publie la librairie Ollendorff, est une histoire poignante qui restera parmi les plus beaux livres d'aujourd'hui.

VARIÉTÉS

SOUVENIRS D'ALSACE(1)

Un écolier de Colmar devenu aide de camp de Desaix et de Napoléon. — Marengo. — Rapp à Austerlitz. — Rapp et la défense de Dantzig en 1813 : une résistance de douze mois. — Les monuments du Champ-de-Mars de Colmar. — Un grand musée Bartholdi. — Bartholdi et sa ville natale.

Rapp est né à Colmar le 27 avril 1771, dans les bâtiments de l'ancien hôtel de ville. Son père, qui avait eu des revers de fortune, occupait dans la maison commune le poste de concierge. Sa mère était une Edighoffen. Ils appartenaient tous les deux à la vieille et honorable bourgeoisie de notre ville. De bonne heure, le jeune Rapp manifesta la pétulance d'une nature débordante d'activité et de santé, en même temps qu'une compatissante bonté. Ses sœurs ont rapporté qu'il se contentait volontiers d'un morceau de pain lorsqu'il pouvait, sans qu'on s'en aperçût, porter son repas à des pauvres gens (2). Nous retrouverons plus tard chez le comte Rapp, aide de camp de Napoléon, la même pitié pour les infortunes. Notre héros s'enrôla à l'âge de dix-sept ans et devint bien vite un intrépide soldat. En 1794, le lieutenant Rapp, à la tête d'un escadron de chasseurs, culbuta huit cents cavaliers ennemis qui avaient voulu s'emparer de nos canons à Leizkam, dans le Palatinat. Il reçut dans cette affaire plusieurs coups de sabre qui l'éloignèrent pendant de longs mois du service actif. En 1796, le général Desaix, sous les yeux de qui il s'était distingué à l'armée du Rhin, le fit capitaine et l'attacha à sa personne en qualité d'aide de camp. Plus tard, il l'emmena en Egypte. Notre concitoyen se trouva dès lors à une école qui allait tremper singulièrement et élever son caractère. Desaix joignait, en effet, aux talents militaires et aux capacités d'un sage administrateur les plus mâles vertus. Il fit la conquête de la Haute-Egypte et exerça le pouvoir militaire dans cette contrée avec tant d'humanité, de droiture et de probité, que les musulmans le surnommèrent le « sultan juste ». Dans cette campagne, Rapp eut fréquemment l'occasion de se signaler par la sûreté de son coup d'œil et sa bravoure : en 1798, à Sediman, il mérita d'être nommé chef d'escadrons sur le champ de bataille; en 1799, à Samanhout, près des mines de Thèbes, il fut grièvement blessé et nommé colonel. Il rentra en Europe avec son général.

Le 14 juin 1800, — rappelez-vous cette date, — le général Desaix dirigeait vers Novi, en Ita-

(1) Voir le *Temps* du 6 septembre.

(2) Voir les *Souvenirs historiques du vieux Colmar*, par Ch. Foltz. — Nous saluons ici respectueusement la mémoire de Ch. Foltz qui a été l'un des serviteurs les plus dévoués de sa ville natale. Artiste d'un genre particulier, il a doté le musée de reproductions en liège de nos vieux châteaux des Vosges, remarquables de fidélité et de pittoresque. Ses concitoyens savent avec quelle ponctuelle activité il a commandé en second le corps des sapeurs-pompiers; avec quelle sollicitude il a rempli les fonctions d'économe de l'hospice civil. Peu de carrières nous paraissent plus dignes de reconnaissante considération que celle de cet homme simple, bon et serviable.

MES DELICES NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT, 19, Fbg St-Honoré.

FOIES GRAS TRUFFÉS
AH! QUE C'EST BON
CRÈME DES FOIES GRAS DES GOURMETS
MARQUE DÉPOSÉE
MARIE
DABURON FRÈRES, Fds, PÉRIGUEUX
GROS et EXPORT : 12, Rue Vauvilliers, PARIS.

EPILEPSIE GUÉRISON CERTAINE. Demandez Notice Doct BOURDAUX, Fleurance (Gers)

SAVON ROYAL du THRIDACE Seul inventeur VIOLET 39, Bd des Italiens, Paris

EAU DE BOTOT Le seul Dentifrice approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. Exiger la Signature.

FEUILLETON DU Temps
DU 2 NOVEMBRE 1905

LA MUSIQUE

A l'Académie nationale de musique : reprise du *Freischütz*, opéra romantique de Charles-Marie de Weber; première audition du *Jugement de Pâris*, tableau musical de M. Edmond Malherbe.

La direction de l'Opéra avait achevé la saison dernière en représentant *Armide*, qui pendant tout un siècle avait disparu de la scène lyrique française; en la représentant de façon éclatante, et malgré quelques erreurs, digne de Gluck et de son œuvre. Il inaugure la saison nouvelle en reprenant le *Freischütz*, que l'on n'a point vu à Paris depuis une vingtaine d'années. On peut penser que l'Académie nationale de musique forme un cadre plus vaste qu'il ne serait nécessaire pour le *Freischütz;* on peut aussi être d'avis que l'interprétation de l'opéra de Weber n'est pas exempte de défauts assez graves : c'est ce que nous verrons tout à l'heure. Mais voilà de bons choix, et de justes hommages rendus aux maîtres.

Je ne vous ferai pas l'injure de vous conter le *Freischütz* comme si vous ne le connaissiez pas. J'aime mieux me borner à le définir brièvement. C'est l'expression la plus complète, la plus fidèle et la plus profonde de l'âme allemande au temps du romantisme. Non pas seulement par le caractère de la musique, mais aussi par celui du poème. Le chasseur qui vend son âme au diable pour posséder des balles enchantées, la fiancée candide et rêveuse, la joyeuse petite sœur, le prince, l'ermite, les chants et les danses au village, les grands bois sombres, le fracas du torrent et de la tempête, les terreurs de la nuit au fond des forêts, tout cela, personnages et décor, mélange de poésie et de prose, de familier et de surnaturel, c'est l'essence même du romantisme allemand. Parmi les spectateurs de l'opéra de Weber, en 1821, il n'en était pas un qui n'eût entendu conter quand il était petit la vieille légende d'où Kind avait tiré son livret, pas un seul en qui le *Freischütz* ne réveillât des souvenirs d'enfance, des impressions anciennes et vivaces, pas un qui n'en fût ému jusqu'au fond de l'âme. Et les Allemands d'aujourd'hui ressemblent là-dessus aux Allemands d'autrefois. Ce que nous trouvons à cette action de trop naïf et souvent de puéril, est pour eux touchant et naturel; mieux que naturel, national.

La musique, infiniment plus belle que le poème, est pourtant en accord avec lui. Weber était Allemand et romantique au plus profond de son être. L'influence de la forme et de l'esprit classiques était peu apparente chez lui; et par là tout de suite il se distinguait des grands musiciens de l'âge précédent, de Haydn, de Mozart, de Beethoven. Sa musique était d'un dessin moins arrêté, d'une ligne moins nette, d'une pensée moins forte, d'une intellectualité moins haute que celle de ses illustres devanciers, mais d'une sensibilité plus immédiate et d'un chant plus spontané. Elle était toute voisine de l'inspiration des *lieder* populaires, elle en avait l'émotion ingénue et sincère, le tour naïf et pénétrant. Le sentiment de la nature, l'amour du merveilleux, le frisson du mystère s'y exprimaient avec une force jusqu'alors inconnue; elle unissait à la voix des hommes les voix surhumaines des choses et des éléments; et par là encore elle était la musique du romantisme germanique. « Depuis les mystérieux accords de l'ouverture jusqu'à l'air candide de la berceuse virginale, le *Freischütz* n'est qu'un vaste *lied*, une grande ballade émouvante et pure, parée des ornements de l'art le plus noble, qui chante la vie intime de tout le peuple allemand. » C'est Wagner qui parle ainsi, et je ne sais point de parole plus juste et plus profonde pour qualifier le *Freischütz*, son lyrisme tantôt doux et gracieux, tantôt véhément et sombre, son accent tantôt familier et tantôt grandiose : c'est une ballade allemande. Cette couleur fortement nationale est une des raisons pour lesquelles l'œuvre de Weber a toujours été chez nous plus illustre que vraiment populaire : elle est une image trop exacte et trop particulière de l'Allemagne pour que la France en comprenne toute la beauté.

La définition de Wagner suffit à faire apercevoir ce qui empêche le *Freischütz* d'être tout à fait à sa place sur la scène et dans la salle de l'Académie nationale de musique. Cette scène et cette salle sont trop vastes, trop solennelles et trop pompeuses; elles conviennent aux opéras à grand spectacle comme ceux de Meyerbeer, ou bien encore aux aventures des héros et des dieux qui font le sujet des ouvrages wagnériens. Les personnages ordinaires, les simples histoires et la musique sans tapage y sont dépaysés. Le *Freischütz*, « opéra romantique », est une œuvre de caractère moyen, pleine de souples oppositions et de contrastes sans effort, où le ton de la comédie lyrique se mêle sans cesse à celui du drame; si le tableau de la fonte des balles a une grandeur et une force saisissantes, si la scène finale du dernier acte a une ampleur admirable, si le rôle de Max et celui d'Agathe atteignent au pathétique, celui d'Annette, celui de Kilian, nombre d'airs, de morceaux d'ensemble et de chœurs sont purement d'opéra comique : opéra comique d'un prix sans doute peu commun, et du style musical le plus délicat, mais enfin opéra comique. N'oubliez pas que le *Freischütz*, tel que Weber l'a conçu, contient du « parlé » comme la *Dame blanche*, autant que la *Dame blanche*; que les récitatifs que nous entendons à l'Opéra sont de Berlioz; et que ces récitatifs, avec quelque respect et quelque piété que Berlioz les ait écrits, allongent et alourdissent pourtant l'œuvre, lui prêtent une solennité et une monotonie qu'elle n'a pas d'elle-même (1).

D'ailleurs, jusque dans les scènes les plus fortes, le *Freischütz* reste simple et sobre, il n'a pas d'emphase ni de développements oratoires; il est concis, naturel, sincère, intime; il faut, pour le goûter pleinement, qu'on puisse le regarder de près, voir vivre ses personnages, saisir les expressions de leurs visages et les inflexions de leurs voix. C'est à quoi l'Opéra ne se prête guère. A travers l'immense salle, sur l'immense scène, Max, Agathe, Annette, Gaspard sont trop loin de nous; ils deviennent anonymes, impersonnels, rôles de théâtre et non plus êtres de chair et de sang, comme Weber les a créés. Les choristes, les figurants, les danseuses sont innombrables, et il est nécessaire qu'ils le soient, pour un tel espace. Mais ce n'est plus une modeste fête rustique, l'assemblée de quelques villageois et de quelques chasseurs au fond des bois, c'est tout un peuple réuni pour célébrer quelque événement officiel... On aperçoit ce que le *Freischütz*, à se trouver exposé dans le cadre énorme de l'Opéra, perd de son intimité, de sa familiarité et de sa vie. Il est vrai que l'édifice lui-même est ici seul coupable; la faute est à la salle trop spacieuse, trop somptueuse, trop majestueuse, non aux décors ni à la mise en scène, qui sont ordinairement bien appropriés au caractère de l'ouvrage. Le premier et le troisième acte sont agréables à voir, quoique les chœurs soient plus inertes, et leurs rares évolutions plus insignifiantes qu'il ne faudrait. Mais qui pourrait arracher à leur inertie les choristes fonctionnaires de l'Opéra? Le table